

Paris, le 22 Mars 2020

De : CFE-CGC Groupe Safran

A : M. Stéphane DUBOIS, Directeur des Ressources Humaines du groupe Safran Copie : Mme Chloé DEMULDER Département Relations Sociales du groupe Safran

M. Vincent MACKIE Directeur des Relations Sociales du groupe Safran

Les Délégués Syndicaux Centraux et Délégués Syndicaux CFE-CGC du groupe Safran Les salariés du groupe Safran

Objet : **Demande de report de reprise d’activité**

Monsieur le Directeur,

La France traverse une crise sanitaire sans précédent qui est appelée à s’inscrire dans la durée.

Beaucoup d’entreprises de notre groupe ont observé un arrêt de leurs activités courant de la semaine dernière plaçant une très grande partie de leurs salariés en confinement à domicile permettant notamment une désinfection générale de leurs établissements.

Parallèlement, les activités considérées comme essentielles pour nos clients, en particulier les domaines touchant à la défense nationale et à la sécurité civile, devraient, dit le Groupe, redémarrer dès lundi 23 mars.

Des mesures sanitaires sont envisagées en urgence pour assurer ce redémarrage, une présentation générale de ces mesures n’a été faite aux coordinateurs syndicaux que vendredi soir, et le constat de nos élus sur le terrain est plus qu’inquiétant.

Les procédures de protection, ainsi que les différents secteurs d’activité concernés n’ont pas été présentés de manière détaillée aux instances représentatives du personnel. Certains matériels de protection ne sont pas disponibles.

Les contrôles à distance de température, à l’entrée de nos usines, promis par le Groupe, ne sont finalement pas prévus et remplacés par une auto vérification et une auto déclaration de chacun. Cela n’est pas suffisant.

L’utilisation de masques de protection préconisée dans ces mesures ne semble même pas faire l’unanimité dans les Services de Santé aux Travail locaux.

Cela plonge les salariés de l’ensemble de nos sociétés dans l’inquiétude voire la perplexité sur l’intérêt que la Direction du groupe peut porter à leur santé, mais aussi à sa responsabilité sociétale face à la pénurie de moyens de protection pour le personnel.

Il est clair qu’un groupe comme Safran ne peut se figer pendant des mois, cependant la CFE-CGC soutient qu’il faut proroger d’une semaine la suspension des activités.

La prolongation de cette période permettrait d’arriver à la quinzaine de quarantaine en confinement des salariés. La reprise à effectifs réduits permettra aussi de mettre en place de manière pleinement opérationnelle les mesures de sécurité sanitaire *ad hoc*.

Inciter les salariés à reprendre le travail aujourd’hui serait leur faire courir un grave danger de contamination pour eux même, leur entourage et leur famille, d’autant plus que la priorité concernant la fourniture des masques doit être donnée aux personnels médicaux.

Les salariés de Safran ont peur. Leur esprit de responsabilité sera exercé s’il leur est démontré que le groupe fait passer leur sécurité avant la continuité d’activité.

La CFE-CGC pense qu’une temporisation supplémentaire serait de nature à le démontrer.

Une fois les mesures de sécurité définitivement mises en place et validées par les CSSCT, la reprise progressive pourra se mettre en place avec des salariés rassurés en se sentant protégés.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations syndicales. Pour la CFE-CGC, **les coordinateurs du groupe Safran**

**Eric Durand Didier Jouanchicot Patrick Potacsek Daniel Verdy**